

Décision

Générale

colonial

Décision n° 868 concernant les services d'Etat.

n° 868

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 juillet 1960

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1960

Date du numéro

31 août 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mme Enjalric Rosette, secrétaire dactylographe, est nommée billeteur pour le paiement des salaires des agents journaliers en service aux Bases Aériennes de Djibouti. La présente décision prendra effet pour compter du 15 août 1960.